

Commission Territoriale Seine-Aval et Rivières Normandes

BRÈVE

Réunion d'installation du 26 Avril 2022

Sur invitation de la présidente, Madame Valérie Desquesne, la Commission Territoriale (COMITER) Seine-Aval et Rivières Normandes (SAVRN) a été installée le 26 avril à Rouen, en présence de Monsieur Pierre-André Durand, Préfet de la Région Normandie et de Monsieur Nicolas Juillet, Président du comité de bassin Seine-Normandie.



Mot du Préfet de la région Normandie : « Il faut s'emparer des leviers à tous les niveaux pour avancer. »

Monsieur le Préfet a remercié les membres de la COMITER pour leur engagement et leur implication au sein de l'instance et a souligné l'importance des impacts du changement climatique sur l'accès à l'eau, ce qui constitue un enjeu fort pour le territoire. Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) qui vient d'être approuvé, démontre l'importance de la gestion quantitative, enjeu prégnant sur le territoire.

Mot de Mme la Présidente de la COMITER : « L'eau est l'enjeu de demain »

Elle touche l'ensemble de la population et tous les acteurs économiques. C'est une ressource inestimable qui appartient à tous et doit être protégée et préservée.

Mme la présidente est revenue sur le nouveau format de cette COMITER et a souhaité poser les bases : elle sera un lieu d'échanges et de mutualisation des bonnes pratiques où de nombreux sujets pourront être abordés.

Mot de Monsieur le président du comité de bassin : « Nous devons protéger la goutte d'eau tout au long de son cycle ! »

Le SDAGE vient d'être arrêté par le Préfet Coordonnateur de bassin mais tout le travail reste à faire. Le SDAGE est le fruit d'un travail partenarial important entre l'agence de l'eau et le comité de bassin (CB) et particulièrement avec les acteurs locaux, puisque les remontées du terrain sont très importantes pour éclairer les travaux menés au niveau du CB. Les prochains chantiers à venir porteront sur l'élaboration du 12^{ème} programme et la mise à jour de la stratégie d'adaptation au changement climatique. Nous devons nous inscrire dans une démarche de progrès importante pour

améliorer la qualité de l'eau. Les membres de la COMITER doivent être acteurs pour faire avancer les sujets.

Présentation et enjeux du territoire

Pour cette réunion d'installation de la COMITER SAVRN, une synthèse des caractéristiques et des enjeux du territoire étendu de la nouvelle COMITER a été présentée en soulignant les spécificités communes des deux directions territoriales qui se situent à l'exutoire du bassin et qui partagent une même façade littorale et les enjeux qui lui sont associés en termes de biodiversité (enjeux migrateurs) et de qualité des eaux pour les usages baignades, pêche etc.....

L'état des lieux 2019 a également été présenté, afin de rappeler les échéances futures et les défis importants qu'ils restent à relever sur le territoire.

Point sur l'avancement des CTEC -

L'agence de l'eau a déployé, depuis le lancement du 11^{ème} programme, en 2019, une stratégie de contractualisation visant à mettre en œuvre la politique territoriale et les actions prioritaires du programme afin de réduire les différentes sources de pollution et/ou de dégradation. Aujourd'hui, 32 CTEC sont en cours sur le territoire de la COMITER SAVRN correspondant à un montant d'opérations planifiées de près de 400 M€.

La COMITER a reconnu l'importance du travail réalisé et a salué la concertation menée avec les maîtres d'ouvrage pour parvenir à ce résultat.

Ateliers participatifs des membres de la COMITER -

Les directeurs territoriaux, Pascale Faucher et Ludovic Genet, ont proposé l'ouverture de la discussion sur la possibilité de mettre en place des ateliers participatifs avec les membres de la COMITER. Trois propositions sont remontées des membres de la COMITER en lien avec le chantier futur de l'élaboration du 12^{ème} programme :

- 1) Un sujet biodiversité et zones humides: la notion d'enjeu (carbone), le financement possible de la compensation carbone, le stockage de carbone. Une sortie terrain pourra être envisagée sur un espace naturel sensible (CEN Normandie).
- 2) Un sujet sur la transition agro-écologique (avec les chambres d'agriculture)
- 3) Un sujet sur la conciliation des usages entre énergie et continuité écologique : séquence RCE et impact des centrales hydroélectriques, avec une proposition de visite du barrage de Pose.

La présidente de la COMITER a conclu la séance en remerciant chaleureusement l'équipe de l'AESN et en rappelant la tenue du prochain forum des acteurs de l'eau seine-Aval et Bocages normands le 1^{er} juillet prochain à l'Hôtel Amirauté de Deauville.